

Procès Verbal

Réunion mensuelle des membres du Conseil d'administration
de l'association des producteurs Ail Québec

Le 1^{er} et 2 novembre

Tenue chez Sophie Limoges à St-Ambroise de Chicoutimi

Étaient présents : Serge Pageau, France Bouthillette, Sophie Limoges, Sébastien Grandmont,
Denys Van Winden

1. **Ouverture de la réunion;** 1^{er} novembre 14 h
2. **Lecture et approbation de l'ordre du jour ;** Proposé par Sophie Limoges, secondée par Denys Van Winden
3. **Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2018**
Proposé par France Bouthillette, secondé par Sébastien Grandmont
4. **Politique de mise en candidature aux postes du conseil d'administration**
À l'AGA 2017, il avait été décidé que nous bonifions la méthode d'appel de candidature, en demandant de nous faire parvenir la candidature par écrit au moins un mois avant l'AGA 2018. Un formulaire sera créé en conséquence et envoyé dans la prochaine infolettre.
5. **Révision des règlements généraux**
Une demande a été envoyée aux membres du CA pour voir s'il y a des changements à prévoir pour l'AGA. Un appel aux membres sera envoyé pour savoir s'il y a des propositions à prévoir.
6. **Colloque bio pour tous**
Ail Québec collabore au Colloque bio pour tous 2019 le 20-21 février prochain. L'Association y tiendra son AGA le 21 février prochain en matinée.
7. **Plan stratégique 2019-2020**
Une révision complète du Plan stratégique a été faite avec les membres du CA, une version finale incluant des budgets appuyant les démarches sera approuvée plus tard.
8. **Parrainage petits producteurs**
Beaucoup de producteurs à petite échelle n'ont pas renouvelé leur adhésion au moment où les frais ont passé de 50 \$ à 200 \$. Cette modification ne visait en rien à tasser les producteurs de petites échelles ou passionnés d'ail du Québec. Malgré cela, les adhésions ont baissé de plus de 180 membres à moins de 130 membres en 2018. Ce nombre est remontée jusqu'à 153 en novembre 2018. Il a été établi que chacun des producteurs membres pouvait parrainer 4 producteurs pour une année et leur faire bénéficier un tarif de 50 \$. Après quoi la tarification régulière s'appliquera. Ces membres « parrainés » auraient des avantages moins substantiels que les membres réguliers pour les différentes activités et services offerts de l'association. Une liste des services à la carte sera dressée.

9. Subvention déposée (PDS)

Une demande de subvention a été déposée le 18 octobre dernier ayant comme sujet : « Guide des canaux de distribution pour l'ail du Québec ». Le processus pour y arriver a passé par un chemin sinueux les six semaines précédentes. Initialement, la demande était pour obtenir une subvention pour la gestion et le développement de l'Association, pour se terminer par un projet spécifique qui devait répondre aux critères du programme. Pour ce faire, Ail Québec devait avoir l'aval de l'APMQ et l'AQDFL. Ce qui au départ ne semblait pas causer un problème, a terminé par une fin de non-recevoir de leur part. Nous avons peu d'espoir quant à la décision du MAPAQ face à notre demande. Dans la positive, nous serons des plus heureux.

10. Subventions potentielles (MESSI, Agriculture Canada, Proximité, PADAAR Inter-Régional, Fond de rayonnement régional)

Il est de notre devoir d'explorer les programmes de subvention accessible à l'Association, une rencontre a d'ailleurs eu lieu avec Marie-Pascale Beaudoin afin d'éclaircir ce qui est possible de faire au sein du MAPAQ. Des communications et une recherche approfondie aura lieu dans les prochaines semaines pour chacun des programmes connus.

11. Comptabilité

Les comptes et la tenue de livre a été fait tout au long de l'année, les comptes sont à jour. Malgré tout, il est évident qu'une façon plus adaptée à la réalité de l'association doit être adoptée. Gérer une association par un CA et un DG habitant dans différentes régions est un défi surmontable. Un logiciel comptable en ligne sera utilisé dès novembre. Il sera aussi possible de faire des budgets en ligne en lien directement avec la tenue de livre. Il sera plus sûr de suivre les opérations et d'être en mode prévention et planification.

12. Finances

Ail Québec a roulé à fond de train en 2018 et les réalisations sont bien là. Seulement, par le manque de planification et de gestion adéquate des opérations, les finances de l'association sont une priorité de premier plan en 2019. Le CA sera plus rigoureux et utilisera les outils adéquats pour y parvenir. Une marge de crédit de 5000 \$ a été obtenue de la Caisse populaire Desjardins. Des actions seront prises pour augmenter les revenus de l'association. Un plan de commandite étoffé sera monté afin de solliciter des entreprises et partenaires majeurs. Des demandes de subvention seront déposées auprès du gouvernement (MAPAQ, MESI, AAC).

13. Grille d'autoévaluation significative pour l'échantillonnage des ravageurs dans la culture de l'ail du Québec

Il ressort indéniablement que les producteurs doivent être plus que sensibilisés et doivent être aussi outillés pour produire de l'ail de qualité. Suite au guide de l'ail qui sera publié par le MAPAQ et le CRAAQ, il ressort qu'une grille d'autoévaluation des ravageurs serait un outil souhaité pour les producteurs. Un comité au sein du MAPAQ (Marie-Pascale Beaudoin, Sam Chauvette et Nancy Shallow) se mobilisera pour voir ce qui peut être fait.

14. Plan conjoint, chambre de coordination

Plusieurs membres manifestent leur désir de faire appel à une gestion des prix, de la mise en marché et de parler sous une même voix dans l'industrie agroalimentaire. Actuellement, Ail Québec ne voit pas la nécessité absolue d'adopter cette mesure à court terme.

15. Cahier des charges de production de semences

Actuellement, il y a une problématique au niveau de l'ail vendu en semence au Québec. Il y a un besoin réel d'éducation et support des producteurs pour produire et vendre de la semence de qualité. Des discussions ont eu lieu afin de voir la possibilité de réaliser un cahier des charges ou guide des bonnes pratiques de production de semence. Un comité au sein du MAPAQ (Marie-Pascale Beaudoin, Sam Chauvette et Nancy Shallow) se mobilisera pour voir ce qui peut être fait.

16. Objets promotionnels

7000 \$ d'objets promotionnels ont été vendus en 2018. Sacs de papier, autocollants, affiches, élastiques. Peu ou pas de profit ont été dégagé de ces ventes. La recherche des items, de soumissionnaires, de transporteur a pris beaucoup de temps. Il semble quand même y avoir un intérêt de la part des plus petits producteurs. Certains producteurs ont demandé d'avoir des boîtes identifiées « Ail Québec ». Un sondage devra être fait pour avoir l'avis des producteurs et ainsi déterminer si Ail Québec continu ou pas d'offrir de ces produits. L'idée d'offrir les fichiers électroniques prêts à imprimer a été soulevée.

17. Route de l'ail

La mission d'Ail Québec étant de promouvoir l'ail du Québec et ses producteurs, il est important de les mettre de l'avant. Une des solutions envisagées est de créer la « route de l'ail » (le nom pourra différer). Par ce moyen, nous pourrions planifier, orchestrer, coordonner les efforts de promotion, et d'outiller, éduquer les producteurs. Le projet demande à réfléchir et analyser ce qu'il faut faire pour y arriver. L'idée de mettre le visage des producteurs de l'avant est de mise. Échéancier, démarches et stratégie à déterminer.

18. Liste des projets de recherche à diffuser

Il a été proposé par Sébastien Grandmont de diffuser les projets de recherche au sein des membres producteurs. Ça sera fait dans les prochaines semaines. Une mise à jour précise des projets est nécessaire pour offrir une liste à jour.

19. Aliments du Québec

Cette organisation est un cheval de bataille du MAPAQ pour mettre de l'avant les produits du Québec. Ail Québec a comme ambition de collaborer avec eux pour 2019 et bonifier l'entente déjà prise en 2018. Aliments du Québec au menu est démarré, il y a un potentiel de se joindre à la parade. Il y a réflexion à faire sur leur plate-forme web. Aliments du Québec et GS1 offre des déjeuners causeries pour rencontrer les gens et offrir le support de création de codes... Une collaboration entre les trois organisations pourrait être bénéfique.

20. Comité d'analyse de mise en marché collective (Proximité)

Il avait été entendu qu'un comité serait créé pour faire l'analyse de la mise en marché collective. Il faudrait valider les actions à porter. Sophie et France se sont portées volontaires.

21. Amélioration du site web

Le site web AIL.QUEBEC s'est refait une beauté au courant de 2018. C'est un travail en continu. Les sections méritant de s'y attarder sont « la cuisine de l'ail et de la fleur d'ail », « Trouvez un producteur » et l'ajout d'une nouvelle section « Bottin et ressources ». Cette dernière section répondrait à plusieurs questions de producteurs et futurs producteurs. Pour y arriver, nous avons besoin de financement, il faut trouver un angle pour demander une subvention pour la section « Culinaire », celle-ci servirait assurément à promouvoir l'ail du Québec et la fleur d'ail en montrant aux gens comment cuisiner. Pour la section « Trouvez un producteur », l'idée de la « Route de l'ail » convient très bien, il reste à ficeler l'idée et mettre de la viande alentour de l'os. Du travail pour trouver du financement fera partie de l'équation.

22. Services à la carte

Suite à la sortie de l'idée de parrainer des producteurs-membres, il est nécessaire de cibler les services qui pourraient être facturés à la carte.

Une liste sera proposée sous peu aux membres du CA

23. Procuration Ministère du revenu

Il a été entendu se signer et envoyer une procuration au Ministère du revenu permettant à Serge Pageau d'apporter des modifications du dossier de l'Association. Elle a été postée le 8 novembre 2018.

24. Programme de trichogramme

Anouk Préfontaine a proposée et initiée une discussion avec Stéphane Goyette du MAPAQ afin qu'il puisse solliciter les gestionnaires du MAPAQ pour intégrer la production aillicole dans le programme de subvention pour l'utilisation de trichogramme pour contrer la teigne du poireau. Selon le comité Ail du MAPAQ, il est trop tôt pour inclure les trichogrammes dans l'ail, car son efficacité n'a pas été démontrée suffisamment par la science.

25. Assurance récolte (APMQ – Financière agricole)

Après discussion avec Benoit Désilet, directeur adjoint à l'APMQ, il est nécessaire de contacter Agricrop en Ontario afin de comprendre le processus qui a été suivi pour instaurer le programme. Ainsi, nous aurons plus d'information à soumettre à la Financière agricole afin de demander une reconnaissance de l'ail dans leur programme d'assurance récolte. Sophie Limoges les contactera bientôt.

26. Avantages pour les producteurs à grande échelle et leur sollicitation

Il y a peu de gros producteurs d'ail au Québec, mais on s'entend pour dire que plus le groupe de producteurs est grand au sein de l'association, mieux c'est pour la représentativité. Faire partie d'une association ou non n'est pas une question de vie ou de mort, mais les avantages qui ressortent pour les producteurs est palpables. Surtout si les producteurs s'impliquent. Il est nécessaire de faire ressortir les avantages réels de faire partie de l'association pour les producteurs à grande échelle.

27. Fête de l'ail 2019

Le Jardin botanique nous a signifié leur décision de ne plus faire d'activité économique dans leur halle d'entrée. Nous devons trouver une autre solution pour le prochain événement. L'idée d'un marché est ressortie (Atwater par exemple), nous devons faire appel à nos membres pour avoir des idées. C'est une priorité. La demande de financement se fera à la fin mars, début avril. Il faut être prêt.

28. Comptable

Actuellement, Ail Québec utilise les services d'un technicien comptable pour faire son rapport d'impôt. Le coût facturé est minime et convient à notre budget, par contre, il sera essentiel de passer à un service d'un comptable sera bientôt essentiel. Sophie Limoges nous propose un comptable avec qui elle fait affaire au Saguenay.

29. Agriconseils

Serge et Denys mentionnent que cet organisme est un incontournable pour le financement et nous aurions tout à gagner à les utiliser davantage. Serge rencontrera Louise Rougeau, directrice régionale des Laurentides sous peu pour voir ce qui est possible de faire avec eux.

30. Bilan et post mortem

Ail Québec a vécu une année sans précédent. Plusieurs activités et projets ont eu lieu. Malgré cela, le retour sur investissement n'était pas toujours de la partie. Une meilleure planification et un meilleur suivi sera obligatoire.

31. Réponses aux producteurs

Il existe un paquet d'outil, de référence, de ressources actuellement pour les producteurs et les futurs producteurs. Le rôle de l'Association n'est pas de répondre à toutes les questions et offrir tous les outils par elle-même, mais bien de référer les gens aux bons endroits, Ail Québec aura à mettre disponible une liste de ressource à laquelle ils peuvent se référer (MAPAQ, Agriculture Canada, Laboratoires, Associations, Tables de concertation, etc.)

32. Visite d'un festival de l'ail américain

Il a été proposé par Denys Van Winden de visiter un festival de l'ail en 2019. Ça serait une superbe activité pour les producteurs membres. Une liste de festival a été soumise aux membres du CA, il restera à trouver des organisateurs et du financement.

33. Visite de différents sites agricoles

Il a été proposé par Denys Van Winden de contacter le Pôle d'excellence en lutte intégrée pour organiser une journée de visite de producteurs agricoles... Il restera à trouver un ou des organisateurs

34. Offre de service D.G.

Il a été demandé à Serge Pageau de faire une offre de service pour 2019

35. Semaine de l'ail du Québec

Malgré le dépassement du budget et le manque de retour sur investissement de certaines dépenses, cette première édition fût un succès. L'apport des ambassadeurs a été questionné, la participation des épiciers Métro aurait pu être plus grande, etc. Voir le rapport d'événement pour plus de détails. Le déroulement pour 2019 est à réfléchir et planifier très prochainement.

36. Catégories de membre

Afin de s'assurer que l'Association offre des services adaptés à chacune des catégories de membres, les membres du CA ont décidé de créer des catégories additionnelles pour les « membres non producteurs » qui font partie de l'association. Une liste des services et privilèges offerts reste à décider ainsi que le montant de l'adhésion.

37. Varia

38. Date et heure du prochain CA; 22 novembre en ligne

39. Clôture de la réunion : La réunion se termine le 2 novembre à 14 h 30